

Quelques réflexions sur le NON au référendum

Non au Traité Constitutionnel Européen ! Encore inimaginable il y a un an, qui peut dire aujourd'hui ce que signifie ce vote des français ? Est-ce un refus de la bureaucratie européenne ? Est-ce le rejet de l'élargissement forcé ? Est-ce un ras-le-bol du libéralisme économique ? Un nouveau symptôme de la « fracture sociale » ? Un mouvement d'humeur contre le gouvernement ?

Ce Non est une nouvelle preuve du malaise de la société française. Il s'inscrit dans une longue série de votes contestataires : depuis 10 ans, aucune majorité en place n'a été reconduite à l'échelle nationale, les extrêmes ont fait des percées spectaculaires aux élections, les solutions proposées par les élites n'emportent plus l'adhésion des citoyens, ne semble pas répondre à leur préoccupations.

Ce malaise est largement partagé au-delà de nos frontières : les comportements de peur et de repli, la course éperdue à la croissance, la frénésie de consommation, le retour en force de la religion ne traduisent-ils pas un besoin général d'apaiser des angoisses économiques, sociales, métaphysiques de ceux qui craignent de perdre leur raison d'être dans la société ?

Par ailleurs, l'Etat est considéré comme incapable, impuissant à atténuer les souffrances, voire coupable de tous les maux. Même quand un gouvernement parvient à quelques résultats, les gens refusent de l'admettre. Les citoyens doutent des pouvoirs publics, de leurs intentions et du sens de leur action.

Il ne suffit pas d'affirmer que les politiques ont eu tort de faire un référendum, que les médias ont manqué de pédagogie et que les français n'ont rien compris, qu'ils ont répondu à côté de la question... La France du Oui, confiante et performante, doit cesser son arrogante injonction à la France du Non.

Mais la France du Non doit reconnaître qu'elle a aussi besoin des valeurs portées par la France du Oui : elle a besoin de créateurs d'entreprises, elle a besoin d'entreprises performantes qui sont capables de gagner aujourd'hui des parts de marché pour faire les emplois de demain.

On ne pourra pas défendre notre modèle de société sans des entreprises privées solides. Réciproquement, pour redonner le moral aux français, il ne suffit pas de combattre le chômage. Les restructurations, les licenciements, les réorganisations sapent considérablement le moral des individus, diminuent leur ardeur au travail et leur confiance en l'avenir.

Pourtant, de nombreux français n'ont pas trouvé dans le projet de constitution européenne de réponses satisfaisantes à ces questions. Ils n'ont pas eu confiance envers un texte compliqué, mélangeant des valeurs fondamentales et des politiques économiques aux interprétations multiples et ambiguës.

Pour emporter davantage l'adhésion des citoyens, la construction de l'Europe doit s'appuyer sur un projet simple, lisible, débattu sans arrogance, sans complaisance et sans non-dits. Il doit apporter aux citoyens européens des réponses claires et équilibrées sur les valeurs, les droits, les devoirs et les priorités concernant les questions institutionnelles, sociales, économiques et écologiques ainsi que sur la place de l'individu, c'est-à-dire la dimension humaine.

Dans ces conditions on peut espérer, d'ici quelques années, une « reconstitution » de l'Europe sur des bases beaucoup plus saines qui permettent à chaque européen de se sentir concerné par un véritable projet collectif.

Exposition 39-45 14-15 Octobre 2005

Que commémore-t-on à Tinténiac au lieu-dit Housse-magne ?

Quel résistant de Tinténiac a fait l'objet d'un livre retraçant l'histoire de son engagement ?

Connaissez-vous l'habitant de Tinténiac qui possède plus de 100 livres historiques sur la guerre de 39-45 ?

Savez-vous par où sont arrivés les chars alliés lors de la libération de Tinténiac ?

Tinténiac Pour Tous vous propose une exposition sur la période de la Deuxième Guerre Mondiale et plus particulièrement autour des thèmes de la résistance, de la déportation, du débarquement et de la libération.

Plusieurs stands sont prévus : documents, photographies, articles de journaux, vie locale, témoignages et récits. Venez découvrir et discuter.

Vendredi 14 Octobre de 17h à 22h
Samedi 15 Octobre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Préau de l'Espace Duguesclin à Tinténiac

Trois Soirs sans Télé 27-28-29 Octobre 2005

La prochaine édition des «Trois Soirs sans Télé» aura lieu les Jeudi 27, Vendredi 28 et Samedi 29 Octobre 2005.

Pour rencontrer d'autres habitants, jouer à un jeu de société, écouter un peu de musique, bouquiner, tricoter, discuter ou ne rien faire du tout...

Notez bien les dates et...venez nombreux, en famille ou avec des amis.

A partir de 20h au Préau Duguesclin

Dédicaces Pour Tous 4 Décembre 2005

Chemins à suivre...

Le 24 Juin dernier, le Conseil Municipal a décidé d'engager des procédures de déclassement pour plusieurs chemins de desserte situés en campagne, qui auraient «perdu tout intérêt général» et qui pourraient être cédés à des riverains. Des habitants à proximité de ces chemins s'en émeuvent : certaines de ces parcelles du domaine public sont bordées d'arbres qui pourraient très bien être abattus par les acquéreurs, alors qu'ils agrémentent le paysage et qu'ils forment actuellement des barrières naturelles aux intempéries. Au lieu d'en déposséder la commune, pourquoi ne pas étudier comment les utiliser pour prolonger des parcours de promenade ou les aménager en aires de pique-nique champêtre ? Enquête publique cet automne. Dossier à suivre...

Résultats du référendum à Tinténiac

Comparaison des votes sur le Traité de Maastricht et sur le Traité Constitutionnel Européen.

| | Référendum du 20 Septembre 1992 Traité de Maastricht | | Référendum du 29 Mai 2005 Traité Constitutionnel Européen | |
|----------------|---|-------------|--|-------------|
| | Nombre de voix | Pourcentage | Nombre de voix | Pourcentage |
| Inscrits | 1569 | | 2054 | |
| Votants | 1180 | 75,21 % | 1531 | 74,54 % |
| Blancs ou Nuls | 72 | 6,10 % | 54 | 3,53 % |
| Exprimés | 1108 | | 1477 | |
| OUI | 675 | 60,92 % | 759 | 51,39 % |
| NON | 433 | 39,08 % | 718 | 48,61 % |

Le pourcentage de votants (taux de participation) est rapporté au nombre d'inscrits.

Le pourcentage de blancs ou nuls est rapporté au nombre de votants.

Les pourcentages de OUI et de NON sont rapportés au nombre de suffrages exprimés.

Ces chiffres nous ont été aimablement fournis par la Mairie de Tinténiac

Dossier

Terrain d'accueil des gens du voyage

La perspective d'implantation d'un terrain d'accueil des gens du voyage à Tinténiac suscite des inquiétudes chez un certain nombre d'habitants de la commune.

Les informations données lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 Février 2005 et confirmées le 9 Mars 2005 lors d'une réunion publique de présentation du projet de PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) évoquaient l'entrée sud de la commune pour l'installation éventuelle de ce terrain.

Nous consacrons un dossier à cette question, en vous fournissant différents éléments d'information et de réflexion que nous avons rassemblés :

- Le texte de la délibération du Conseil Municipal du 25 Février 2005**
- Quelques opinions exprimées par des habitants sur le registre d'observation**
- Les réponses du Maire à 12 questions préparées par Tinténiac Pour Tous**

Délibération du Conseil Municipal du 25 Février 2005 (extraits)

POINT 1 : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Monsieur François Leroux rappelle la délibération du Conseil en date du 20 Décembre 2002 lançant la procédure de révision du POS / élaboration du PLU.

Cette procédure est relativement longue car elle comprend une phase de diagnostic, une réflexion sur les aménagements à conduire, une phase de concertation préalable, une enquête publique et une décision finale du Conseil Municipal.

[...]

Monsieur Leroux présente, par conséquent, le projet de PADD tel qu'il a été élaboré par la commission communale «Urbanisme» et le cabinet d'études «Paysages de l'Ouest» au cours de 8 réunions de travail (il est remis à chaque conseiller un exemplaire du document).

S'en suit un débat.

[...]

Monsieur Huet soulève la question de l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage et demande à connaître la date à laquelle le choix définitif sera discuté au sein du Conseil. Selon lui, le terrain qui pourrait être envisagé au Sud de l'agglomération présente des inconvénients qu'il convient de mesurer et de prendre en compte (problème visuel, problème de proximité avec un quartier à forte densité de population sociale).

Monsieur Mazurier relève qu'aucune solution ne sera satisfaisante, et qu'il convient de retenir la plus adaptée.

Extraits du registre d'observation pour le PADD

Un registre public d'observation est à la disposition de la population en Mairie. Il permet aux habitants de s'exprimer sur le projet de PADD dans son ensemble, et en particulier, sur le terrain des gens du voyage.

Plusieurs habitants y ont exprimé leur opinion et différentes questions sont soulevées, en général avec mesure. Voici quelques extraits de ce registre qui nous ont semblé représentatifs.

>Ce n'est pas une très bonne idée car les incidents risquent de s'amplifier par la suite dans ce quartier.

>N'est-il pas évitable de créer un camp d'accueil aussi visible sur une route touristique ? Le camp peut-il être moins en vue ?

>On nous demande de respecter l'environnement...

Aurons-nous les mêmes exigences avec les utilisateurs du terrain ?

>Nous aimerions que les gens du voyage aillent un peu plus loin que la Reinois, car nous ne sommes pas tranquilles...

>Quel sera le coût de l'aménagement routier ?

>La Reinois est un quartier qui a bénéficié d'une intégration d'habitations à caractère social. Un terrain d'accueil des gens du voyage à proximité risque de faire de cette partie de la commune une certaine forme de «zone à risque».

>Le terrain d'accueil risque de faire concurrence et une mauvaise image aux deux campings de la commune (Camping Municipal et Camping des Peupliers).

Douze questions-réponses avec le Maire concernant le terrain d'accueil des gens du voyage

Le 25 Juin 2005, deux membres de Tinténiac Pour Tous ont rencontré le Maire, Louis Rochefort, porteurs d'une liste de 12 questions écrites auxquelles M. le Maire a accepté de répondre également par écrit.

1. TPT - Le lieu d'implantation du terrain d'accueil des gens du voyage, prévu à Tinténiac, est-il définitivement déterminé ? Si oui, où sera-t-il situé ? Si non, quelles sont les différentes hypothèses et à quelle date la décision définitive sera-t-elle prise ?

Le Maire - *Le lieu d'implantation n'est pas encore arrêté. Plusieurs lieux sont à l'étude en concertation avec la Communauté de Communes, la D.D.E. et ULYSSE 35.*

2. TPT - Quelles sont les étapes de la décision concernant le lieu d'implantation, qui décide quoi et où en est-on aujourd'hui ?

Le Maire - *C'est le Conseil Municipal qui, en dernier lieu, décidera de l'implantation pour l'inscrire au P.L.U. avant enquête publique.*

3. TPT - Pouvez-vous préciser quand et comment les habitants de Tinténiac ont été ou seront consultés avant la décision ?

Le Maire - *Il y aura une présentation du projet lors d'une réunion publique avec la D.D.E. et ULYSSE 35.*

4. TPT - Quels sont les critères pris en compte pour choisir un lieu plutôt qu'un autre ?

Le Maire - *Les critères sont : l'accès, les servitudes mais le terrain ne devra pas être ni trop isolé, ni trop près des habitations, tout en étant aussi discret que possible.*

5. TPT - D'autres communes où des terrains comparables sont déjà installés ont-elles

été rencontrées, pour bénéficier de leur expérience quant au choix optimal d'un lieu ? Si oui, lesquelles ?

Le Maire - *Plusieurs communes ont déjà des terrains. Nous en avons visité quelques-uns qui fonctionnent relativement bien.*

6. TPT - Quelle est la surface et la capacité du terrain en nombre de personnes, de caravanes, de familles ? Quel est le type d'accueil prévu sur ce terrain (périodes d'ouverture, durée de séjour, etc...) ?

Le Maire - *Surface : environ 3000 m² pour une capacité de 8 caravanes avec ouverture toute l'année.*

7. TPT - Quelle est la date prévue d'entrée en service du terrain d'accueil ?

Le Maire- *Ouverture prévue courant année 2007.*

8. TPT - A qui incombe la prise en charge financière des travaux de construction du site ?

Le Maire - *C'est une opération qui est entièrement communautaire, tant en investissement qu'en fonctionnement.*

9. TPT - Quels sont les équipements prévus sur le terrain d'accueil ? Qui assure l'entretien du terrain et comment fonctionnera-t-il au jour le jour (en particulier, comment l'accueil et l'état des lieux seront-ils assurés à l'arrivée et au départ) ?

Le Maire - *Les équipements prévus sont des sanitaires avec point d'eau et électricité. Le fonctionnement sera assuré au quotidien par du personnel de la Communauté de Communes.*

10. TPT - Qu'est-ce qui est prévu pour faciliter l'accueil, la bonne cohabitation et l'intégration des familles des gens du voyage avec les habitants de Tinténiac ?

Le Maire - *Quand l'aire d'accueil sera terminée, il y aura une porte ouverte pour expliquer le fonctionnement. A partir de là, des modalités de contact pourront être envisagées.*

11. TPT - Comment réagissent les habitants de Tinténiac en général, et ceux de la Reinois en particulier, par rapport à l'implantation possible du terrain à l'entrée sud de la commune ?

Le Maire - *C'est un sujet sensible et les habitants réagissent parfois assez durement. Je sais que la cohabitation n'est pas toujours facile.*

12. TPT - Y a-t-il d'autres éléments importants à prendre en compte sur cette question et qui doivent être soulignés ?

< néant >

Tinténiac en ligne

Lors de sa séance du 26 Mai 2005, le Conseil Municipal a voté l'effacement de réseaux au carrefour formé par la rue du Point du Jour, la rue Haute, la rue du Champ de Foire et la rue du Haut Champ. L'effacement de réseau consiste à enterrer les lignes électriques et téléphoniques disgracieuses, pour améliorer l'esthétique d'un quartier.

Voici trois photos de rues de Tinténiac. Saurez-vous retrouver celle qui correspond au quartier concerné ?



Réponse :
Photo n°2.
La photo n°1 est l'avenue de la Libération. La photo n°3 est la rue Nationale
Note : le Conseil s'est également engagé à réaliser le reste de la rue du Haut Champ et la ligne électrique qui passe dans les propriétés privées le long de la rue Saint Pair. Réalisation prévue pour 2007.



ZAC, Super U et petit commerce

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 Avril 2005, le bilan de concertation pour la ZAC a été approuvé. Dans ce bilan, apparaît des éléments de réponse sur l'impact du développement de la ZAC et du nouveau Super U sur l'évolution du petit commerce à Tinténiac. Voici les extraits correspondants, dont l'avenir dira si ils sont suivis d'effets, dans les actes.

[Concernant] la crainte des commerçants de voir une concurrence inégalitaire s'instaurer entre le nouveau site d'implantation du Super U et le centre commercial actuel des Petites Douves qui, après le départ de sa locomotive économique, risque d'être très affaibli.

Réponse du projet :

Le nouveau Super U n'inclut pas la création d'une galerie commerciale afin de ne pas créer de concurrence déloyale avec les commerçants des Petites Douves.

De plus, le projet de restructuration du centre des Petites Douves prévoit la densification du site en terme d'habitat (et donc de nouveaux clients), la réinstallation de nouvelles surfaces commerciales à l'emplacement du Super U et une modernisation complète des bâtiments et des aménagements publics aujourd'hui obsolètes et dégradés. Cette restructuration permettra de soutenir et relancer la dynamique commerciale par une adaptation du centre des Petites Douves en vue de mieux répondre aux attentes des habitants actuels et futurs en terme d'agrément et de qualité de services et d'environnement.

Par ailleurs, le nouveau site d'extension de la grande surface alimentaire est situé dans un espace péri-central pour lui permettre de fonctionner en synergie avec le centre commercial des Petites Douves et les commerces du centre-ville, ce qui représente un intérêt réel pour les commerçants par rapport à une réimplantation en périphérie de la Ville, complètement isolée et déconnectée du commerce local.

Ainsi, le projet d'aménagement proposé entre la nouvelle grande surface alimentaire et le centre commercial des Petites Douves prévoit la création d'une place (et carrefour) sur la rue des Trente, espace urbain structurant qui assurera toutes les liaisons fonctionnelles, urbaines, paysagères et commerciales entre le centre commercial actuel et le futur emplacement de la grande surface alimentaire, soit deux sous-secteurs d'une entité urbaine unique sur le plan architectural et paysager.

[Concernant] la crainte des commerçants du centre-ville de subir le développement du pôle commercial des Petites Douves qui, avec l'extension du Super U, pourrait conduire à l'accueil de nouveaux commerces qui viendront en concurrence directe avec ceux implantés dans le reste de la Commune, et avec le marché de plein air se tenant sur la place André Ferré.

Réponse à cette observation :

Le développement commercial du secteur des Petites Douves devra veiller à l'état des complémentarités souhaitables avec les commerces déjà présents sur la Commune, le but du projet étant de renforcer l'attractivité du commerce centre-ville dans son ensemble et non de créer une déstabilisation des commerces en place par l'arrivée de commerces similaires.

Par ailleurs, l'attractivité du site commercial de Tinténiac reste à développer car de nombreux commerces ne sont pas représentés et leur absence est à l'origine d'une évasion de la clientèle de Tinténiac vers d'autres sites commerciaux installés dans des communes limitrophes.

Par ailleurs, la requalification de l'avenue des Trente, la création d'un espace urbain structurant en entrée de bourg sont deux interventions importantes qui contribueront fortement à l'attractivité et à la renommée de la Ville et par conséquent, à l'ensemble des commerces du centre ville. Enfin, l'apport important de population généré par le projet présente un potentiel de développement important qui n'existerait pas sans le projet de ZAC.

Rendons à Cécile (jeu musical)

Voici une petite histoire écrite à partir de titres ou d'extraits de chansons, certaines très célèbres, d'autres un peu moins. Allez-vous parvenir à retrouver les interprètes originaux de ces 18 chansons ? Une indication pour vous aider : 3 interprètes sont cités deux fois.

J'me présente, je m'appelle Henri ¹, je chante, je chante soir et matin ² une chanson douce que me chantait ma maman ³; je chante, je ne sais faire que chanter ⁴, respirer, chanter ⁵...

Musique ! Et que chacun se mette à chanter ⁶ car quand la musique est bonne ⁷, de n'importe quel pays, de n'importe quelle couleur, la musique est un cri qui vient de l'intérieur ⁸.

La musique, oui la musique, je le sais, sera la clé, de l'amour de l'amitié ⁹. C'est comme dans un vieux rock 'n' roll, j'ai dans la tête un transistor qui fredonne ¹⁰ une petite musique terrienne ¹¹ : «my song of you...», c'est de la colle chantée pour que tu partes jamais ¹²...

J'aime la chanson quand elle rime avec ta bouche ¹³, une simple mélodie ¹⁴, une chanson pour l'Auvergnat ¹⁵ - ce garçon pas comme les autres ¹⁶... La chanson qui rentre par une oreille, trouve l'autre fermée et revient par la bouche ¹⁷...

Car longtemps, longtemps, après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues ; la foule les fredonne un peu distraite en oubliant le nom de l'auteur ¹⁸...

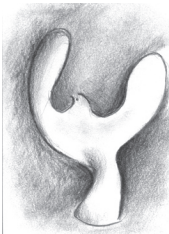
Réponses :

1 - Daniel Balavoine (Le chanteur). 2 - Charles Trenet (Je chante). 3 - Florence Pagny (Chanteur). 4 - Henri Salvador (Le loup, la biche et le chevalier). 5 - Yves Simon (Respire, chante). 6 - France Gall (Musique). 7 - Jean-Jacques Goldman (Quand la musique est bonne). 8 - Bernard Lavilliers (Noir et blanc). 9 - Nicoletta (Répense par Star Academy). 10 - William Sheller (Dans un vieux rock 'n' roll). 11 - Daniel Balavoine (Fête musique terrienne). 12 - Laurent Voulzy (My song of you). 13 - Claude Nougaro (La musique pour l'Auvergnat). 14 - Michel Polnareff (Une simple mélodie). 15 - Georges Brassens (Chanson pour Nougaro (La chanson)). 16 - Fabienne Thibeault (Répense par Céline Dion) (Ziggy). 17 - Claude Nougaro (La chanson). 18 - Charles Trenet (L'âme des poètes).

Citation

Ennemi de soi-même, comment aimer les autres,
Etranger à soi-même, étranger pour les autres.

Etienne Daho (Retour à toi)



Pleins feux sur "Au Bois des Ludes"

«Jouer ensemble, c'est créer du lien !» Tel est le slogan de l'association «Au Bois des Ludes», récemment fondée pour créer et animer une ludothèque semi-itinérante sur le territoire de 6 communes : Hédé, la Baussaine, Québriac, Saint-Domineuc, Saint-Thual et Tinténiac. Un projet original qui va au-delà d'une ludothèque conventionnelle et qui mérite d'être encouragé.

«Au Bois des Ludes» à l'ambition de proposer une large gamme de jouets et de jeux pour tous, pour emprunter ou pour jouer sur place. Jouets, jeux, malles ludiques, jeux surdimensionnés, animations thématiques, après-midi ludiques, soirées-jeux sont proposés par l'Association, à destination des particuliers, des familles, des écoles; des centres de loisirs, des MJC, des maisons de retraites, des associations, des assistantes maternelles, etc...

Des aujourd'hui, des jeux surdimensionnés peuvent être empruntés pour les anniversaires, fêtes de famille, kermesses, soirées entre amis, etc... Mais «Au Bois des Ludes» propose également des animations ludiques ponctuelles ou régulières : un moyen de passer une bonne soirée entre amis, en découvrant des jeux de groupes grâce à l'intervention d'un meneur de jeu qui expliquera les règles et pilotera le déroulement de la partie (ça change du Trivial Pursuit !)

Et pourquoi pas planter votre cabane en osier ! C'est le thème d'une journée-atelier proposée par «Au Bois des Ludes» le Samedi 19 Novembre prochain. Prévoir pique-nique, bottes et bûches... Ça aussi, c'est une idée qui sort des sentiers battus !

Renseignements :

Au Bois des Ludes – La Ville Thébault – 35190 Québriac
02 99 23 05 53 - <http://perso.wanadoo.fr/auboisdesludes>

Pour nos nouveaux lecteurs, nous rappelons ci-dessous, ce qu'est le collectif "Tinténiac Pour Tous", sous forme de 10 questions-réponses.

1. Qu'est-ce que "Tinténiac Pour Tous" ?

"Tinténiac Pour Tous" est un collectif regroupant des habitants de Tinténiac et des personnes liées à Tinténiac par des activités régulières (professionnelles, culturelles, sportives, scolaires, etc...). Ce collectif s'est constitué au Printemps 2002, à l'occasion du 1^{er} tour des élections présidentielles, pour faire face au risque de voir se développer à Tinténiac et dans les environs, des idées d'intolérance et d'exclusion, et un désintérêt pour la démocratie.

2. Quels sont ses buts ?

Le collectif "Tinténiac Pour Tous" défend les valeurs de tolérance, d'ouverture et de respect des différences en luttant contre le racisme, la xénophobie et toute autre forme d'exclusion. Il vise aussi à renforcer la vie démocratique locale en encourageant les habitants du village à s'informer, à s'exprimer, à se sentir concernés et à se faire une opinion sur les affaires de la commune.

3. Quelles sont les activités de "Tinténiac Pour Tous" ?

Depuis Mai 2002, "Tinténiac Pour Tous" assiste régulièrement aux réunions du Conseil Municipal, se réunit mensuellement (les personnes extérieures à l'association peuvent assister aux réunions mensuelles à titre d'observateur) et diffuse des lettres d'information pour faire connaître son point de vue sur des questions d'intérêt général. Le collectif organise également des débats publics, des expositions, des manifestations culturelles ou d'autres animations conviviales, ouvertes et accessibles à tous.

4. Quel est le statut juridique du collectif ?

"Tinténiac Pour Tous" est une association à but non-lucratif, régie par la loi de 1901, qui compte actuellement une vingtaine de membres actifs. Les statuts sont disponibles auprès du collectif sur simple demande.

5. Le collectif "Tinténiac Pour Tous" est-il affilié à un parti politique ?

Non, "Tinténiac Pour Tous" n'est affilié à aucun parti politique et accueille des membres de toutes sensibilités.

6. Comment se situe "Tinténiac Pour Tous" par rapport aux deux groupes qui composent le Conseil Municipal (majorité et minorité) ?

"Tinténiac Pour Tous" est indépendant de ces deux groupes et détermine ses positions en complète liberté d'esprit.

7. Quelle est l'utilité d'un tel collectif à Tinténiac ?

En apportant des éléments de réflexion et de discussion sur des sujets très divers de la vie collective, "Tinténiac Pour Tous" souhaite fournir à tous ceux qui vivent, travaillent ou séjournent à Tinténiac, une possibilité de mieux comprendre le déroulement des affaires de la commune, un moyen d'exprimer leur point de vue et leurs attentes mais aussi une occasion de connaître et de prendre conscience des problèmes et des préoccupations des autres habitants. "Tinténiac Pour Tous" espère ainsi renforcer l'intérêt collectif pour la vie communale, la compréhension mutuelle, la participation de tous et l'importance de la démocratie au quotidien.

8. Comment devient-on membre de "Tinténiac Pour Tous" ?

Il suffit de se faire connaître auprès d'un membre de "Tinténiac Pour Tous" ou d'envoyer un bulletin d'adhésion au collectif. La cotisation annuelle est de 5 €.

9. Comment soutenir "Tinténiac Pour Tous" ?

Sans nécessairement être membre actif, il est possible de soutenir le collectif :

- en faisant parvenir des idées, des opinions, des propositions d'articles, ...
- en suggérant des sujets de débats ou de manifestations culturelles,
- en adressant des dons pour contribuer à financer les activités du collectif,
- ou par tout autre moyen qui, selon vous, pourrait être utile.

10. Comment contacter "Tinténiac Pour Tous" ?

- en vous adressant à un des membres du collectif
- en écrivant à :

Tinténiac Pour Tous - BP. 1 – 35190 Tinténiac

La prochaine Assemblée Générale Annuelle de «Tinténiac Pour Tous» aura lieu le Mercredi 5 Octobre 2005, à la Salle Duguesclin.

Elle est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur les activités et les projets de l'Association, sans obligation d'adhérer. Si vous voulez nous rencontrer, nous donner votre avis, nous soumettre des idées, ou simplement venir voir comment cela se passe par curiosité, n'hésitez pas.